

Un pas décisif dans la reconnaissance des auteurs par le théâtre romand

Lancé pour la première fois en 2004 et reconduit tous les deux ans, **TEXTES→en→SCÈNES** propose un atelier d'écriture dramatique destiné, sur concours, à quatre auteurs qui mènent leur travail jusqu'à la création souhaitée de leurs textes.

Initiée et organisée par des institutions culturelles suisses en partenariat avec la plupart des théâtres de Suisse romande, cette action accorde des bourses aux auteurs pour le temps de l'écriture et offre à chacun des conditions fructueuses pour conduire l'élaboration de son œuvre. Par ailleurs, **TEXTES→en→SCÈNES** soutient financièrement la production des pièces issues de l'atelier.

Des douze textes écrits lors des éditions de 2004, 2006 et 2008, cinq ont été créés sur scène et deux le seront en 2010.

Pour sa quatrième édition, **TEXTES→en→SCÈNES** introduit plusieurs nouveautés importantes :

Premièrement, l'atelier propose un accompagnement dramaturgique individuel. Tout en permettant une confrontation exigeante avec des collègues lors de sessions de travail collectives, ainsi qu'un apport de connaissances et d'expériences sur l'écriture théâtrale, l'atelier offre à chaque auteur la possibilité de choisir lui-même l'accompagnateur qui le suivra pendant tout le processus d'écriture.

Deuxièmement, dans le but de promouvoir encore mieux la relation des auteurs avec les scènes romandes, désormais chaque candidat s'associera avec un théâtre partenaire ou une compagnie dès la phase initiale du processus. Sans engagement de production, cette association vise à insérer les auteurs dans le milieu de la production théâtrale tout au long du processus d'écriture, selon la convenance de chacun.

Enfin, pour mener à bien l'ensemble de l'atelier, la direction et la supervision de ses diverses étapes sont confiées à un chef de projet. Pour **TEXTES→en→SCÈNES 2010**, il s'agit de M. Pierre-Louis Chantre.

Les modalités de ces éléments, de même que les conditions d'éligibilité des candidats et des accompagnateurs, sont détaillées dans le règlement de **TEXTES→en→SCÈNES 2010**. Il est essentiel que les candidats y soient très attentifs dès la préparation de leurs dossiers.

Calendrier

Le délai d'envoi des dossiers de candidature est arrêté au samedi **29 mars 2010**.

Après un premier examen des candidatures, un jury de sélection composé de quatre à cinq professionnels de l'écriture et du théâtre établit une première sélection de huit auteurs. Le jury convie ensuite ces auteurs - dont la disponibilité est exigée - à un entretien individuel. A l'issue de ces entretiens, il désigne les quatre auteurs lauréats qui suivront les sessions individuelles et collectives de **TEXTES→en→SCÈNES 2010**.

De mai à août 2010, chaque lauréat sera chargé de contacter un dramaturge individuel qu'il a lui-même proposé dans son dossier de candidature. Il devra s'assurer, avec le soutien et la collaboration de **TEXTES→en→SCÈNES**, d'un calendrier de travail. La période d'écriture s'étendra de septembre 2010 à mai 2011. Elle sera rythmée par trois à quatre sessions collectives de travail entre lesquelles s'intercaleront les sessions individuelles de chaque auteur avec son accompagnateur. Les textes devront être achevés au 15 mai 2011. Ils feront ensuite l'objet d'une présentation publique.

Les théâtres partenaires : plus de dix théâtres producteurs de Suisse romande
(liste en cours de constitution)

fondation suisse pour la culture
prohelvetia

MIGROS
pour-cent culturel

SSA
SOCIÉTÉ SUISSE DES AUTEURS
SCHWEIZERISCHE AUTORENGESELLSCHAFT
SOCIETÀ SVIZZERA DEGLI AUTORI

A d S

CONTACTS :

CHEF DE PROJET : Pierre-Louis Chantre – plchantre@plchantre.ch

ADMINISTRATION : SOCIÉTÉ SUISSE DES AUTEURS, AFFAIRES CULTURELLES

Rue Centrale 12/14, Case postale 7463, 1002 Lausanne / Tel. 021 313 44 66/67 / jolanda.herradi@ssa.ch